Portfolio rabats 10 cm 23/05/08 14:46 Page 1

PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES

PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES

La plupart des 46 pays membres du Conseil de l'Europe disposent de *Portfolios européens des langues* pour accompagner les apprenants. Ce *Portfolio européen des langues* est destiné aux élèves de lycée. Il appartient aux élèves, et ceux-ci le conservent tout au long de leur scolarité.

Le Portfolio européen des langues comporte trois parties : *le Passeport de langues*, la *Biographie langagière* et le *Dossier*.

Il aide chaque élève à :

- **réfléchir sur ses expériences** d'apprentissage et d'utilisation des langues, au lycée et en dehors de l'école ;
- **devenir plus autonome** en apprenant à s'autoévaluer et à utiliser des stratégies pour mieux communiquer ;
- **développer son plurilinguisme** en prenant appui sur toutes ses compétences et connaissances, linguistiques et culturelles ;
- **inscrire ce parcours d'apprentissage dans une perspective européenne**, par la référence constante au *Cadre européen commun de référence pour les langues* ;
- **présenter ses compétences et expériences** d'une façon compréhensible dans tous les pays européens.

Le *Portfolio européen des langues* est un outil d'apprentissage. Il ne se substitue pas aux évaluations des compétences proposées dans le cadre scolaire. Il complète utilement manuels ou matériels d'enseignement des différentes langues. Il n'est pas consacré à une seule langue mais favorise la recherche de synergies entre tous les apprentissages linguistiques et culturels.

Ce *Portfolio européen des langues* a été élaboré en France, dans le respect des recommandations du Conseil de l'Europe, et a été accrédité par un Comité européen de validation.

Des documents complémentaires et des indications pédagogiques sont disponibles à l'adresse suivante :
http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio

47 2915 8
9 782278 060283
ISBN 978-2-278-6028-3

ISBN 978-2-86618-519-0
9 782866 185190

Réf. Scérén : 140B4150

15 ANS et +

scérén CRDP BASSE-NORMANDIE

didier

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE
European Language Portfolio
Portfolio européen des langues

Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale dont le siège permanent est à Strasbourg, France. Sa mission première est de renforcer l'unité du continent et de protéger la dignité des citoyens de l'Europe en veillant au respect de nos valeurs fondamentales : la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit.

Un de ses objectifs principaux est de susciter la prise de conscience d'une identité culturelle européenne et de développer la compréhension mutuelle entre les peuples de cultures différentes. C'est dans ce contexte que le Conseil de l'Europe coordonne l'introduction d'un *Portfolio européen des langues*, comme étant un document personnel fait pour encourager et faire reconnaître l'apprentissage des langues et les expériences interculturelles de toutes sortes.

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE
European Language Portfolio
Portfolio européen des langues
modèle accrédité : n° 5.2000 - rev. 2006
Accordé à :
CRDP Basse Normandie / Les Éditions Didier - FRANCE
Le présent modèle est conforme aux Principes et Lignes directrices communs.
CONSEIL DE LA COOPÉRATION CULTURELLE
COMITÉ DE L'ÉDUCATION - COMITÉ DE VALIDATION DU PEL